



Appel aux adhérents FO Matmut Vous adhérez à FO ? Dites-le nous !

Le 12 novembre 2021

[Dans notre tract «Lettre aux adhérents» du 18 octobre](#), nous vous présentions les problèmes que nous rencontrons, du fait du départ de l'ancienne DSR, et de sa volonté de torpiller FO Matmut notamment en bloquant les moyens de communication et la liste des adhérents...

Concernant les moyens de communication, le nouveau site est sur pieds :

fo-matmut.org

Vous pouvez aussi nous contacter par mail :

contact@fo-matmut.org

Concernant la liste des adhérents : l'ancienne DSR est partie avec la liste.



**Donc, le seul moyen pour nous de savoir que vous êtes adhérent,
c'est que vous vous signaliez auprès de nous !**



Nous avons encore eu écho ces derniers jours de collègues adhérents à FO qui ne s'étaient pas manifestés auprès de nous... Il nous semble donc nécessaire d'insister :

**Si vous êtes adhérent FO, contactez nous
à contact@fo-matmut.org
ou au 06 25 99 24 80.**

***Si vous ne le faites pas, vous ne serez plus sur
la liste des adhérents !!!***

**Faites passer le message auprès de vos collègues !
Merci à vous !**

FO Matmut, le syndicat de tous les salariés Matmut, employés ou cadres...
Contactez-nous et adhérez directement en ligne sur www.fo-matmut.org – contact@fo-matmut.org



Pour nous contacter..

Nouveau site web : www.fo-matmut.org

Téléphone : disponible sur notre site <https://fo-matmut.org/contact.html>

Nouvelle adresse mail : contact@fo-matmut.org

Notre page facebook : <https://www.facebook.com/FO-Matmut-100864908403010>

Adhérez à FO directement en ligne sur

<https://www.fo-matmut.org>

ou imprimez et renvoyez

le bulletin d'adhésion ci-dessous :



Nom : Prénom :

Adresse mail **privée** :

Téléphone **privé** :

Adresse :

Code postal : Ville :

Fonction :

Site de travail :

Je demande à adhérer à Force Ouvrière.

Fait à, le

Signature :

A renvoyer à l'adresse suivante :

Michel Lemaire
49 avenue Emile Zola
Bâtiment C
59800 LILLE

Nous vous contacterons pour finaliser l'adhésion.

L'adhésion est strictement confidentielle. La liste des adhérents ne sera JAMAIS transmise à des tiers. L'employeur n'a pas accès à la liste des personnes syndiquées dans l'entreprise.